

Image not found or type unknown



Garde des enfants pendant un séjour à l'étranger

Par **bill**, le **27/05/2008** à **11:09**

divorcée depuis aout 2007, je suis enseignante et j'ai pris un congé en disponibilité pour effectuer un voyage de 10 mois en amérique du sud. J'ai la garde de mes 2 enfants (6 et 5 ans) et le papa a un droit de visite 1we /15 jours et moitié des vacances. Mon ex mari peut-il m'empêcher de partir ? quelles condiitions peut-il m'imposer pour les visites? En sachant que lui est susceptible d'accepter en Grèce et que de ce fait il était disposé à na voir les enfants qu'aux vacances scolaires.rnMerci de me répondre rapidement...